INDICATEUR 8 Document 8.1 · Mixité des métiers et égalité professionnelle

CHR Talent

PROGRAMME ANNUEL

ACTIONS D'INFORMATION MIXITÉ DES MÉTIERS ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Année de formation 2026-2027

Indicateur / document	IND 8 – Doc. 8.1	**Base légale**	Art. L. 6231-2 C. trav.
Mission réglementaire	Mission 8 – Information des apprentis sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle (L. 6231-2, 8°) – contribue aux missions 7 et 9	**Diffusion**	Direction, équipe pédagogique ; présenté au Conseil de perfectionnement
Rédaction	Margaux Bozburun, responsable pédagogique	**Validation**	Arash Mortazavi, directeur

CHR Talent organise chaque année, **à destination des apprentis**, des actions d'information sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

N°	Action	Public	Période	Animation	Supports
1	Séquence « Égalité femmes-hommes et prévention du harcèlement sexuel »	Apprentis de chaque promotion	À chaque entrée en formation	Margaux Bozburun	Kit Doc. 7.2, mémo participants, questionnaire Doc. 8.3
2	Module transversal « Égalité, mixité, harcèlement et discriminations »	Apprentis ARH, REM, NTC, MEM, CV	Premier trimestre de chaque parcours	Formateurs référents	Module Doc. 7.4
3	Diffusion de la fiche « Égalité professionnelle : vos droits »	Tous les apprentis	À l'entrée en formation	Margaux Bozburun	Fiche Doc. 8.2
4	Bilan des actions et des effectifs par sexe	Conseil de perfectionnement	Séance annuelle	Arash Mortazavi	Tableau de bord Doc. 7.3

INDICATEURS

Indicateur	Cible
Part des apprentis ayant participé à au moins une action d'information	100 % des promotions
Taux de satisfaction des participants (Doc. 8.3)	≥ 80 %
Progression des connaissances (quiz avant / après)	+ 20 points

ÉLÉMENTS DE PREUVE ASSOCIÉS

Document de preuve (joint au dossier de l'indicateur)	Ce qu'il démontre
Fiche « Égalité professionnelle : vos droits » (Doc. 8.2)	Information remise à chaque apprenti.
Module transversal « Égalité, mixité, harcèlement et discriminations » (Doc. 7.4)	Contenu d'information intégré à toutes les formations.
Questionnaire participants et fiche bilan (Doc. 8.3)	Évaluation de chaque action d'information.
Tableau de bord mixité (Doc. 7.3)	Effectifs par sexe et par formation présentés au Conseil de perfectionnement.